

## ACTUALITÉS



fil RSS



FB



0



réactions

par Cindy Belpalme

## Les avertisseurs de radars spammés par l'Etat : inefficaces ?

### 10 fois plus de zones dangereuses recensées : 250 zones à risques pour seulement 25 radars

#### L'accord Etat/Aftac : un marché de dupes

Avis à tous [les utilisateurs d'avertisseurs de radars](#) ! Il semblerait qu'une circulaire gouvernementale passerait au sein des préfetures pour inciter les préfets à multiplier le nombre de "zones dangereuses".

Sachant que les outils d'alertes signalent les zones sur plusieurs kilomètres, la détection précise des zones devient difficile voire impossible... La "zone rouge" finira ainsi par s'étendre à toute la France, rendant inefficace l'avertisseur.

#### Des outils qui n'aident plus vraiment

Plus de 6 millions de français utilisent actuellement ces petits appareils... et ils ne vont pas apprécier ces changements. [Les outils d'aide à la conduite](#) n'ont plus aucun intérêt si ils n'alertent plus uniquement en cas de "zone réellement dangereuse". Surtout qu'ils ne bipent plus l'emplacement exact, mais seulement une zone plus ou moins étendue.

C'est lors de la mise à jour qui aura lieu mi-décembre que ces appareils deviendront totalement inefficaces et surtout inoffensifs.

#### Une circulaire pour spammer les avertisseurs de radars

C'est à cette période de l'année que le gouvernement fournira une liste très chargée de zones potentiellement dangereuse. En effet, tous les préfets ont été invités grâce à une circulaire de la sécurité routière, à donner une carte routière départementale des zones dangereuses.

#### Les zones dangereuses multipliées par 10, mais pas les radars

Au final, 10 fois plus de zones dangereuses vont être recensées. Du coup, si un département contient 25 radars fixes, l'avertisseur de radar bipera 250 zones à risques. Donc, sur 10 bips du petit appareil, il n'y aura qu'un seul et réel radar. Ce qui fait peu quand on sait à quel prix l'automobiliste a payé son outils aide à la conduite.

Mais ce n'est pas tout. En effet, toutes les voies qui sont signalées par un panneau de danger (c'est à dire 28 selon le Code de la Route) et même les routes où la limitation de vitesse ne correspond pas à la norme (comme les routes nationales limitées à 70 et non 90) auront aussi le statut de "zones de danger". Il ne reste plus qu'à se demander si l'avertisseur de radar arrêtera de bipper à un moment où non et surtout si il sera vraiment utile.

Thierry Latger, le secrétaire général du Snitpect-FO (Syndicat national des ingénieurs des travaux publics de l'Etat et des collectivités territoriales) a commenté cette situation:



En ne donnant que quelques semaines aux préfets, qui avaient jusqu'au 21 octobre pour rendre leur copie, mais aussi en prenant des critères complètement absurdes techniquement ou en termes de sécurité routière, on comprend l'objectif de la démarche. Il s'agit de brouiller au maximum l'information sur la position des radars fixes. Dans certains départements (NDLR : comme celui de la Sarthe) les services de gestion de voirie et mêmes certaines sociétés d'autoroutes ont été jusqu'à refuser de collaborer avec les services de l'Etat pour l'établissement des cartes.

## Le marché de dupes de l'accord Etat / AFFTAC

L'accord signé par l'AFFTAC se retrouve finalement un marché de dupes. Certes, l'Etat aurait pu faire passer une loi interdisant purement et simplement les outils, comme c'est le cas en Suisse. Mais en multipliant les indications, aucune loi n'est plus nécessaire tout en faisant semblant de respecter un accord... qui n'a plus aucun sens. Tel est pris qui croyait prendre !

## Plus d'infos sur la Sécurité Routière

[Toutes les actualités Sécurité Routière](#)

15.12.2011

---

Notez cet article : Note actuelle: **5/5** (2 votes)

Vous devez être identifié pour pouvoir voter. [S'identifier](#)

## Commentaires



Joyeux Noël pour les fabricants d'avertisseurs ! 😞

15-12-2011 13:12



Encore une idée trèèèè intelligente qui va surement sauver beaucoup de vies...  
On en reviendra donc à l'ancienne méthode. Des fichiers de POI qui se refileront discrètement sur internet, et plus de soucis...  
Inutile d'attendre quelque chose de constructif de la part d'un gouvernement qui transforme toute la France en "zone dangereuse". Et pour le coups, c'est très explicite.

15-12-2011 13:44



Passez sous GLOB (OS android) !!!!

15-12-2011 14:09



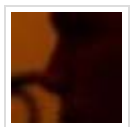
TRAPSTER, le successeur de Coyote: Non soumis aux nouvelles normes, communautaire, gratuit, existe pour tous les smartphones et en POI pour Tomtom et Garmin.

[[www.trapster.com](http://www.trapster.com)]

[[www.facebook.com](http://www.facebook.com)]

Partagez ce message s' il vous plaît afin d'agrandir la communauté Trapster.

15-12-2011 17:13



Et bien je crois qu'on va avoir droit à un bon paquet de spams du genre de Tetegti...

15-12-2011 17:26



Une CB complète (poste + antenne) vaut moins de 100€.

Et ça on est pas près de l'interdire.

Que des avantages : pas d'abonnement, une portée de quelques dizaines de km (donc pas de saturation d'information) ...

Et pour les radars fixes n'importe quelle application non-communicante sur smartphone.

15-12-2011 17:59



Même les radars de feux rouges ne sont plus identifiés, alors même avec le Wikango il faut rester planté aux feux rouges et tant pis pour les sapeurs pompiers et ambulance!!!!

Alors que bien sur on les avait laissé passe lors de la dernière manif à porte de Vincennes !!!!!

15-12-2011 22:12



Même les radars de feux rouges ne sont plus identifiés

Parce que la manière dont tu te comportes au feu rouge dépend du fait qu'il soit équipé ou non d'un radar de feu rouge ?

16-12-2011 11:42





Même les radars de feux rouges ne sont plus identifiés

Parce que la manière dont tu te comportes au feu rouge dépend du fait qu'il soit équipé ou non d'un radar de feu rouge ?

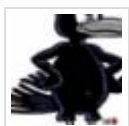
bah ouais : Si tu sais que y'a un radar, tu va risquer un gros freinage pour t'arreter.

Si tu sais que y'a pas de radar, tu passera a l'orange si tu arrives vite et que le sol est mouillé par exemple.

Franchement ce genre de réflexion me fait peur sur la nouvelle génération de tarmos qui arrive ! De vrais petit boches attachés au règlement, la loi c'est la loi, qui ont été bien dressés par le gouvernement, et donc indirectemet par Perrichon & co...

P\*\*\*, dans 20 ans tous les tarmos roulerons en rang d'oignons derrière les voitures avec leur beau petit gilet jaune et leur pot qui fait pas de bruit, ca sera d'un triste !!!

16-12-2011 11:58



Les radars feux rouges ne déclenchent qu'au rouge, pas à l'orange. Et si tu arrives vite alors que feu est orange, t'es pas rebelle, juste idiot de risquer une chute pour grapiller quelques secondes sur ton parcours.

Les radars feux rouges, je suis pour à fond, mais ça, on le comprend quand on se fait couper la tronche au ras du guidon par une connasse alors que son feu est rouge bien mûr.

Raven

16-12-2011 12:59



>Bartor: comme beaucoup, s'il fait glissant, je fais en sorte de pouvoir m'arreter à temps si le feux change de couleur.

Je ne pense pas que ca fasse de ceux qui font comme ca des "vrais petit boches attachés au règlement, la loi c'est la loi, qui ont été bien dressés par le gouvernement, et donc indirectemet par Perrichon & co... "

Et pour info, mon pot est homologué, depuis que j'ai vu fleurir dans certains villages par ici des panneaux "interdit au motos de 22h à 6h" . Je trouvais que mon petit plaisir personnel ne méritait pas d'entraîner des contraintes pour tous les autres.

16-12-2011 14:21



Salut,

Encore une fois, je suis étonné de la naïveté dont beaucoup font preuve, sous couvert de sécurité routière, une multitude textes est apparue et à chaque fois, notre Gouvernement, qui a l'art et la manière, nous le met bien profond (et ça sur quasiment tous les sujets)... et dire que certains attendent avec impatience qu'il soit légiférer sur la circulation en interfile... vous n'avez pas idée de ce que nos politiciens vont nous sortir dans ce cadre là.

V

Etienne

16-12-2011 15:13



CLEW, si c'est après moi que tu en as, je précise juste que je suis contre les nouvelles réglementations visant les avertisseurs, je suis contre la multiplication des radars, je suis contre les limites de vitesses lorsqu'elles sont plus basses que de raison et ne tiennent pas compte des conditions de trafic et de visibilité, je suis contre le tout répressif.

Mais je trouve juste déplacé de lire des trucs genre "ah ouais mais si mon wikango ne me dit plus quel feu est équipé de radar, je vais devoir m'arrêter dès qu'il y aura un rouge".

16-12-2011 15:38



C clair c pas pareil!!!!

Ce n'est pas de s'arrêter ou pas mais si je suis au feu je bougerai pas tant qu'il est rouge même si il y a les pompiers l'ambulance et la police en gyro derrière!!!

Mais c'est vrai que je suis plus souvent en voiture si en moto!!

C'est pas pour le respect du feu mais sinon t'as baisé car c'est incontestable.....

17-12-2011 10:44



@ WhiteCrow, je ne spamme pas: Ce logiciel est gratuit et international (14 millions d'utilisateurs), je n'en suis pas le développeur et je n'ai aucun intérêt financier à faire ça.

J'essaie simplement de proposer une solution de remplacement à ceux que ça intéresse pour lutter contre la répression routière à outrance alors ne critique pas quelque chose qui pourrait sauver la mise à beaucoup. Cordialement.

17-12-2011 19:40



mouai les applications sur smartphone... je les ai pour ainsi dire toutes essayées, peu (ou des fois carrément pas) d'utilisateurs, ça crame la batterie du téléphone à vitesse grand V, peu pratique, bref à part bon entendeur sur mon android qui est à peu près correct les autres sont nul, coyote et wikango restent les références du moment

17-12-2011 21:50



Mon vieux me disait souvent qu'on ne pactise pas avec le diable. Ben maintenant ils l'ont profond !

Une chose est sûre, je ne chargerai plus les mises à jours de mon GPS.

18-12-2011 10:39



CLEW, si c'est après moi que tu en as, je précise juste que je suis contre les nouvelles réglementations visant les avertisseurs, je suis contre la multiplication des radars, je suis contre les limites de vitesses lorsqu'elles sont plus basses que de raison et ne tiennent pas compte des conditions de trafic et de visibilité, je suis contre le tout répressif.

Mais je trouve juste déplacé de lire des trucs genre "ah ouais mais si mon wikango ne me dit plus quel feu est équipé de radar, je vais devoir m'arrêter dès qu'il y aura un rouge".

En général, lorsque je vise une réponse en particulier, je cite l'auteur comme c'est le cas ici. Ma réponse était d'ordre général et ne visait personne en particulier, je suis désolé de voir que tu l'a manifestement mal comprise. Personnellement, je n'ai rien contre tout ces avertisseurs et autres gadget. Pour autant, je n'ai ni GPS ni avertisseur de boîte à image et si je prends quelques largesses avec les limitations de vitesse hors agglomération, je respecte feux, stop, priorité et piéton.

V

Etienne

18-12-2011 21:48



Les radars feux rouges ne déclenchent qu'au rouge, pas à l'orange.

Justement, non : les radars feu rouge déclenchent quelque part pendant l'orange. Autrement dit, si tu passes à l'orange alors qu'il vient juste de changer de couleur, c'est bon. Par contre, s'il est "mûr", ça flashe.

19-12-2011 09:08



@ CLEW: Alors tout va bien 🏠

19-12-2011 09:08



hé bé ..... non.

en plus sur la photo on voit le feu et il doit être rouge sur les deux photos qui matérialisent l'infraction.

Fonctionnement des radars aux feux rouges

19-12-2011 09:36



Et pourtant il a été bien expliqué sur ce forum même que si le feu passe au rouge pendant que tu es sur la ligne d'effet, ça compte... En plus clair, pour passer à l'orange il faut que le feu soit toujours orange une fois que ton véhicule est complètement passé. Après je ne sais pas si ces radars sont réglés de façon à détecter ce genre d'événement, mais ça doit pouvoir se faire. 1e photo, feu orange ou rouge, avant du véhicule a dépassé la ligne d'effet PLUS 2e photo, feu rouge et arrière du véhicule a dépassé la ligne d'effet ==> PV.

19-12-2011 10:02



Et pourtant il a été bien expliqué sur ce forum même que si le feu passe au rouge pendant que tu es sur la ligne d'effet, ça compte... .

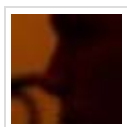
Déjà si tu prends ce qui se dit sur ce forum pour parole d'évangile, t'es pas sorti de l'auberge...

Le fonctionnement est expliqué dans le lien de Loup :

Une photo est prise si un véhicule franchit la première ligne alors que le feu est rouge.

Au franchissement de la seconde ligne, une deuxième photo est prise et l'infraction est enregistrée.

19-12-2011 10:20

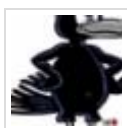


Ces radars n'ont rien de véritables radars de franchissements de feu rouge.

Si j'ai bien compris ils ne prennent que ceux qui franchissent le feu quand il passe au rouge. Mais combien à Paris grille le feu rouge en plein milieu de l'arrêt au rouge ? avant qu'il passe au vert ? Ceux sont autant dangereux que les autres.

@Tetegti : s'inscrire uniquement pour poster ça, permets moi de continuer de douter 😊

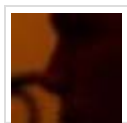
19-12-2011 11:41



WhiteCrow > cf réponse au dessus de la tienne... ça flashe à partir du moment où le feu est rouge. Si tu anticipes le vert, tu prends la prune tout pareil.

Raven

19-12-2011 13:47



Autant pour moi Raven

19-12-2011 14:48

**Vous devez être identifié pour pouvoir poster un commentaire. [S'identifier](#)**



Copyright © Le Repaire des Motards - 1999-2011. 1er site d'information et de services motos.  
Tous droits réservés. Mentions légales.